

MAIRIE d'YSSANDON  
19310 YSSANDON

Téléphone : 05-55-25-11-73  
Email : [yssandon@mairie19.fr](mailto:yssandon@mairie19.fr)

## DECISION DU MAIRE

### OBJET : Diagnostic amiante avant démolition, Diagnostic Parasitaire Boulodrome

Le Maire de la commune d'Yssandon,

Considérant la nécessité de faire réaliser un Diagnostic Amiante et un Diagnostic Parasitaire avant démolition du boulodrome.

Une consultation en procédure adaptée a été lancée le 17 octobre 2024, cinq bureaux de contrôle ont été consultés,

Après ouverture et analyse des offres, le classement est le suivant :

N°	Entreprise	Montant HT (€)	Montant TTC (€)
1	DIAG EXPERT	645,83	775,00
2	ATERPLO	500,00	600,00
3	SOCOTEC	500,00	600,00
4	4M Ingénierie et Diagnostics	550,00	660,00
5	DIAGORIX	1 187,50	1 425,00

## DECIDE

### Article 1 :

La proposition du bureau DIAG EXPERT (645,83 € HT / 775,00 € TTC) est retenue.

Article 2 : Le financement est prévu au BP 2024 en section d'investissement :

### Article 3 :

La présente décision sera transmise :

- au représentant de l'Etat
- à l'entreprise intéressée.

Fait à Yssandon, le 13/11/2024  
Le Maire,  
Didier DUBUIS



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211928908-20241113-DC2024-13-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/11/2024  
Publication : 18/11/2024